

OUTILS DE CONTRÔLE INTERNE COMPTABLE DES ENTREPRISES D'ASSURANCE

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :	
AE015	1 jour - 7 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	1393,00 €	

LIEUX ET DATES:

PARIS

- Du 26/05/2025 au 26/05/2025

OBJECTIFS

- Élaborer les règles de contrôle interne comptable.
- Appliquer les dispositions réglementaires et prudentielles propres à la comptabilité d'assurance et réassurance vie-non vie.

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

 $Inscrivez-vous \ \grave{a}\ la\ session\ et\ indiquez-nous\ la\ modalit\'e\ de\ participation\ que\ vous\ souhaitez\ par\ mail\ \grave{a}\ \underline{moinscriptions@ifpass.fr}$

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

Consultez le taux de satisfaction de nos formations ici >>

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Au travers d'exposés et de cas réels, les participants auront une approche concrète du contrôle interne comptable et de sa mise en oeuvre opérationnelle.

L'atelier pratique permettra aux participants d'élaborer, avec l'appui de l'animateur, la trame des questionnaires de contrôles clés de l'assurance qui est l'outil central du contrôle interne comptable des entreprises d'assurance.

Formateur(s):

Cette formation est animée par un professionnel de la comptabilité d'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

- A. Contrôle interne comptable
- Objectifs et cadre réglementaire
- B. Mise en œuvre
- 1. Cartographie de l'existant
- a) systèmes de gestion et fournisseurs d'informations comptables
- b) schémas, procédures et contrôles comptables
- 2. Diagnostic et plan d'actions
- a) formalisation du constat
- b) création d'une structure dédiée, objectifs, planning et coûts
- C. Outils opérationnels du contrôle interne comptable
- 1. Normalisation des procédures
- a) procédures, schémas, plan comptable annoté
- b) définition des évènements de gestion normalisés
- c) seuils d'autorisation et procédure d'escalade
- d) fournisseurs et propriétaires
- e) charte des responsabilités
- f) questionnaires de contrôles comptables clés de l'assurance
- 2. Pilotage et reporting
- a) notation des questionnaires de contrôles comptables clés
- b) procédure de remontée des incidents comptables
- c) reporting de santé comptable
- D. Atelier contrôles comptables clés de l'assurance
- 1. Provisions techniques, placements, conformité réglementaire
- 2. Tiers: assurés, réassureurs, coassureurs, comptes d'attente
- 3. Émissions, encaissements, sinistres et autres chaînes techniques
- 4. Trésorerie
- 5. Écritures manuelles
- 6. Piste d'audit : social, fiscal, consolidation, états de contrôle
- 7. Habilitations, profils d'accès aux systèmes comptables

Validation des acquis :

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage.
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

Personnalisation parcours:

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Responsables et personnels comptables et financiers Auditeurs internes Inspecteurs

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat. Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici

PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

1393,00 € Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 21/10/2025 à 04:09